



CONSEIL MUNICIPAL DU 27 MARS 2019

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

N° 28.2019

Nombre de membres :

Afférents au Conseil municipal : 29
 En exercice : 27
 Qui ont pris part à la délibération : 19 Pour : 19 Contre : 0
 Ne prend pas part au vote : 1 (M. ANDRE)

Date de la convocation : 20 mars 2019

L'an deux mille dix neuf et le vingt sept mars à dix huit heures trente minutes, le Conseil municipal de la Commune d'AUCAMVILLE s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sur convocation régulière, sous la présidence de Monsieur ANDRE, Maire.

Présents : MM. ANDRE. MONTAGNER. IGOUNET. FERRARI. GADEN. Mmes BALAGUE. SOULIER. VIGNE DREUILHE. MM. DUBLIN. MANERO. MUSARD. VICENS. Mmes ARMENGAUD. PONS. M. VALMY. Mmes ALEXANDRE. FOISSAC. VERNIER.

Pouvoirs : Mme DETUYAT à Mme BALAGUE. Mme LABORDE à M. MANERO.

Absents excusés : MM. POUVILLON. PEGOURIE. THOMAS. Mmes DETUYAT. FABREGAS. OVADIA. ESTAUN. DENES. LABORDE.

Secrétaire de séance : M. MANERO.

Objet de la délibération : APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF ET DU COMPTE DE GESTION DE L'EXERCICE 2018 – BUDGET PRINCIPAL

Exposé :

L'article L 1612-12 du Code Général des Collectivités Territoriales précise que l'arrêté des comptes de la commune est constitué par le vote de l'assemblée délibérante du compte administratif présenté par le Maire, avant le 30 juin de l'année suivant l'exercice comptable concerné.

Au préalable, le comptable public est tenu d'établir et de transmettre le compte de gestion au plus tard le 1^{er} juin de l'exercice suivant, c'est-à-dire le document retraçant les opérations budgétaires en dépenses et en recettes réalisées au cours de l'exercice concerné.

Monsieur le Maire présente au Conseil municipal les résultats du compte de gestion de l'exercice 2018 relatif au budget principal établi par le comptable de la commune. Il précise que le montant des sommes à recouvrer et des mandats

émis est conforme au compte administratif de la commune et que les résultats sont identiques.

Monsieur le Maire présente à l'assemblée délibérante le compte administratif de l'exercice 2018 dont les résultats sont les suivants :

FONCTIONNEMENT

Dépenses	Total voté 2018	CA 2018
011 Charges à caractère général	1 803 520	1 734 512,79
012 Charges de personnel	4 919 117	4 743 809,25
65 Autres charges de gestion	590 740	572 670,39
66 Charges financières	51 000	50 145,40
67 Charges exceptionnelles	30 468	27 652,71
014 Atténuations de produits	157 018	145 044,84
022 Dépenses imprévues	27 000	
042 Opérations d'ordre entre sections	375 325	358 356,85
023 Virement à la section d'investissement	846 674	
Total	8 800 862	7 632 192,23

Recettes	Total voté 2018	CA 2018
70 Produits des services	1 014 459	1 019 341,54
73 Impôts et taxes	5 833 836	5 871 712,42
<i>dont fiscalité directe</i>	2 398 099	2 398 771,90
<i>dont reversements CU</i>	2 948 087	2 960 233,00
<i>dont autres</i>	487 650	512 707,52
74 Dotations et participations	1 695 208	1 768 554,85
75 Autres produits de gestion courante	150 414	156 225,73
76 Produits financiers	-	-
77 Produits exceptionnels	-	18 190,79
013 Atténuation de charges	93 445	101 624,25
042 Opérations d'ordre entre sections	13 500	12 459,19
002 Excédent antérieur reporté		
Total	8 800 862	8 948 108,77

RESULTAT DE FONCTIONNEMENT = AUTOFINANCEMENT 1 315 916,54

INVESTISSEMENT

Dépenses	Total voté 2018	CA 2018
001 Résultat d'investissement reporté		
10 Dotations et subventions	-	-
13 Subventions investissement	45 400	45 400
16 Remboursement dette	193 113,62	192 709,26
EQUIPEMENT	4 465 667,11	2 742 522,54
20 <i>immob. Incorporelles</i>	260 932,44	55 198,78
204 <i>subventions équipement</i>		
21 <i>immob. Corporelles</i>	512 548,02	450 262,82
23 <i>immob. En cours</i>	3 692 186,65	2 237 060,94
020 Dépenses imprévues	143 490	-
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	157 580	157 578,76
040 Opérations d'ordre entre sections	13 500	12 459,19
Total	5 018 750,73	3 150 669,75

Recettes	Total voté 2018	CA 2018
021 Virement de la section de fonctionnement	846 674	
001 Résultat d'investissement reporté	714 415,30	714 415,30
10 Dotations et fonds divers	1 730 920,65	1 722 966,91
10222 <i>dotations et fonds divers (fctva)</i>		332 046,26
1068 <i>affectation des résultats</i>		1 390 920,65
13 Subventions investissement	1 193 835,78	944 197,39
16 Emprunts	-	1 604,31
23 Immobilisations (238 avance marchés)	-	4 305
024 Cessions terrain		
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	157 580	157 578,76
040 Opérations d'ordre entre sections	375 325	358 356,85
Total	5 018 750,73	3 903 424,52

RESULTAT D'INVESTISSEMENT CUMULE 2018 752 754,77

RESULTAT DES RESTES A REALISER -734 996,37

RESULTAT GLOBAL D'INVESTISSEMENT 2018 17 758,40

RESULTAT GLOBAL DE CLOTURE 1 333 674,94

Restes à réaliser (RAR)	-734 996,37
RAR Dépenses	965 523,56
RAR Recettes	230 527,19

RESULTATS DE CLOTURE 2018

Section	Résultat de clôture de l'exercice précédent	Solde d'exécution 2018	Résultat de clôture (hors RAR)	Restes à réaliser 2018	Résultat global de clôture 2018
Fonctionnement	-	+ 1 315 916,54 €	+ 1 315 916,54 €	-	+ 1 315 916,54 €
Investissement	+ 714 415,30 €	+ 38 339,47 €	+ 752 754,77 €	- 734 996,37 €	+ 17 758,40 €
					+ 1 333 674,94 €

Décision :

Le Conseil municipal,
Vu les articles L1612-12 et L2121-14 du Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu la délibération du Conseil municipal n°124.2017 en date du 14 décembre 2017 approuvant le budget primitif 2018,
Vu les délibérations du Conseil municipal approuvant les différentes décisions modificatives 2018,
Vu l'avis favorable de la commission des finances réunie le 20 mars 2019,
Entendu l'exposé de M. MUSARD, Conseiller municipal délégué, et après en avoir délibéré,

Sous la présidence de M. MUSARD, le Maire s'étant retiré au moment du vote conformément à l'article L2121-14 du CGCT, il est procédé au vote du compte administratif.

Décide

Article 1 : d'approuver le compte administratif 2018 du budget principal dont les résultats sont les suivants :

- Résultat global 2018 de la section de fonctionnement : + 1 315 916.54 €
- Résultat global 2018 de la section d'investissement : + 17 758.40 € (excédent de financement)
- Résultat global de clôture 2018 : + 1 333 674.94 €.

Article 2 : d'approuver le Compte de gestion 2018 du comptable public.

Article 3 : donne délégation au Maire pour signer le Compte de gestion 2018 du budget principal.

Le Maire,
Gérard ANDRE

Document signé électroniquement

Accusé de réception en préfecture
031-213100225-20190327-27032019_28-DE
Reçu le 24/07/2019
Signé par serialNumber=0002,CN=Gerar
d ANDRE,T=MAIRE D'AUCAMVIL
LE,OU=DIRECTION GENERALE,O
U=0002 21310022500019,OU=M
AIRIE D'AUCAMVILLE,O=MAIRI
E D'AUCAMVILLE,L=SAINT ALB
AN,C=FR
24/07/2019

Commune d'Aucamville – 31140



AUCAMVILLE